

# Objectifs

## Objectif 2.4.2 Sensibiliser les pratiquants aux enjeux environnementaux et maîtriser le développement des manifestations sportives

### Contexte

[...]

C'est la vocation des « groupes techniques », lieux d'information réciproque, de sensibilisation et de concertation. L'implication de pratiquants individuels, d'associations sportives, de fédérations et de professionnels peut favoriser l'émergence de nouvelles formes d'écocitoyenneté dans l'exercice des pratiques de loisirs et l'organisation de compétitions.

### Enjeux

Cet objectif se situe au croisement de l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines, qui répond à une mission fondamentale du parc national, avec les deux nouveaux enjeux : Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous et Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire, qui traduisent la nouvelle posture du parc national de la Vanoise.

### Objectifs poursuivis

- Les manifestations sportives mobilisant un nombre important de pratiquants, d'accompagnants et de spectateurs, n'ont pas vocation à se multiplier sur le coeur du parc national. Si les manifestations sportives contribuent au rajeunissement de l'offre d'activités, elles ne peuvent être accueillies qu'à condition d'une part de respecter les objectifs de protection des patrimoines et le caractère du parc national, d'autre part d'avoir valeur d'exemplarité en matière d'écoresponsabilité.

[...]

### Mesures contribuant à l'atteinte de l'objectif

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]

# Objectifs

2.4.2.g - Maîtriser le nombre, le calendrier et la répartition des compétitions sportives	Mettre en oeuvre la réglementation		DDCSCP, DRJS
---	------------------------------------	--	--------------

Référence ID de l'article : #4879

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 08:17